



Collombey-Muraz, le 08 septembre 2021

Courrier A

Madame
Lucie Fauquet
Les Neyres
Ch. de Charbonaille 5
1868 Collombey

Réponse au postulat du 23 août 2020, "Mise en place d'économiseurs d'eau dans nos bâtiments publics", accepté en séance du Conseil général du 28 septembre 2020

Traité par : Secrétariat municipal
N/réf. : TUO - mol

Madame la Conseillère générale,

Nous nous référons à votre postulat mentionné en titre, qui a retenu toute l'attention du Conseil municipal et dont nous vous remercions.

Le postulat déposé demande à la municipalité d'étudier la faisabilité d'installer des économiseurs d'eau dans tous les bâtiments communaux. Cette réponse a pour but de situer la consommation d'eau actuelle des bâtiments communaux et de montrer les mesures d'économies d'eau en place au sein de l'Administration communale.

La consommation énergétique des bâtiments communaux est suivie annuellement à l'aide du logiciel Enercoach. Ce programme permet de suivre les consommations d'énergie et d'eau par m² de surface de bâtiments. Ce calcul permet de comparer les consommations réelles aux normes en vigueur (*valeur limites*, définissant un seuil maximal de consommation) ainsi qu'aux valeurs idéales, dites *cibles*. Ces valeurs sont fixées par la norme SIA 2026 « Utilisation rationnelle de l'eau potable dans les bâtiments » et dépendent de l'affectation prévue. En effet, il est normal qu'une piscine utilise d'avantage d'eau au m² de surface qu'un bureau.

Une première analyse montre que tous les bâtiments répondent aux normes en vigueur pour la consommation d'eau. Pour les lieux de rassemblements tels que l'église St-Didier ou le local du Bochet, les consommations se situent en-deçà des valeurs cibles (< 200 l/m²a), ce qui est exemplaire. Les dépôts (ex. dépôts des Brèche, local du feu) sont également exemplaires en la matière (< 150 l/m²a). La halle de lutte, la salle de Judo et le Tennis ont atteint la valeur cible des installations sportives en 2019 (< 500 l/m²a). Les bâtiments scolaires ainsi que les locaux administratifs disposent encore d'une marge de progression pour atteindre les valeurs cibles. Des réflexions sont en cours.

En matière d'économie d'eau, la Commune équipe depuis plusieurs années ses bâtiments avec des économiseurs d'eau de type Neoperl. Durant l'été 2021, tous les robinets des bâtiments communaux ont été révisés de manière à s'assurer de leur bon état de marche. Plusieurs d'entre eux ont été changé au bénéfice de Neoperl classe A supérieur.

Après investigation, il s'avère que les WC font partie des consommateurs d'eau les plus gourmands dans les bâtiments communaux. C'est pourquoi des chasses d'eau à deux volumes pour les WC ont été installés dans toutes les toilettes où cela était techniquement possible sans engendrer des coûts disproportionnés au regard du taux d'utilisation. À noter que l'école sous l'église dispose d'urinoirs sans eau. Quant aux douches communales, elles disposent de minuteries permettant d'éviter de laisser couler l'eau inutilement. De plus, afin d'améliorer l'efficacité énergétique de l'eau chaude, tous les boilers communaux seront nettoyés courant 2022.

En complément de ces mesures spécifiquement liées aux bâtiments, la Commune renouvelle progressivement son réseau d'eau de manière à éviter les fuites. Globalement, son taux de perte est considéré comme faible.

Ces mesures simples à réaliser vont dans le sens de la politique énergétique communale et s'inscrivent dans le cahier des charges Cité de l'Énergie au travers de la mesure 2.3.2 « Économies d'eau ». La Commune a rempli cette mesure à hauteur de 69% à l'occasion du réaudit de 2019.

Au vu de ce qui précède, vous constaterez que la Commune a pris l'option depuis de nombreuses années d'économiser l'eau au sein de ses bâtiments communaux et continuera de s'en préoccuper en poursuivant sur la voie mise en place.

En espérant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Madame la Conseillère générale, nos salutations distinguées.

Olivier Turin

Laurent Monnet

Président

Secrétaire municipal



Copie : **Monsieur José Sotillo, Président du Conseil général**